

La maison Costes va faire place à la station-service



Aujourd'hui, la démolition est terminée.

En traversant le Nayrac, on peut noter un changement. La maison Costes, que tout le monde voyait mais que plus personne ne remarquait tant elle faisait partie du paysage, a été démolie ces dernières semaines. Celle-ci, habitée un temps par la famille Costes, avait été acquise par la mairie il y a une bonne dizaine d'années et servait de dépôt aux différentes associations du village.

Un projet de pompe à essence automatique était dans les cartons depuis de nombreuses années, mais les nouvelles normes et le départ à la retraite de Jean et Lucette Cazal ont précipité les choses ! C'est ainsi qu'à l'emplacement de cette maison va être construite la nouvelle station-service. C'est la Communauté de communes qui assure le montage et le financement de ce chantier.

Ainsi, dans quelques mois, on pourra continuer à faire son plein au Nayrac !

Réhabilitation des décharges : le chantier est engagé

Avec la mise en place du plan départemental de traitement et d'élimination des déchets ménagers en 2001, dont la gestion a été confiée à un syndicat mixte départemental — le SYDOM — les ordures ménagères ne sont plus déposées dans des décharges de proximité, qui avaient été mises en place à différentes époques.

Les ordures ménagères collectées par le SMICTOM, qui regroupe les communes des deux cantons d'Estaing et Saint-Amans-des-Côts, sont amenées aujourd'hui à une station de transit à Ste-Geneviève, avant d'être transportées et traitées dans le Tarn, depuis la fermeture du centre du Burgas à Ste-Radegonde.

La collecte sélective, sacs jaunes, est portée à Bozouls, aux établissements Braley, qui assurent le tri et la valorisation.

La réhabilitation des décharges existantes est une obligation réglementaire et le SMICTOM s'est engagé pour le compte des communes, dans cette opération. Ce sont cinq décharges situées sur les communes de Campouriez, Estaing, Florentin-la-Capelle, Le Nayrac et St-Symphorien-de-Thénières qui vont être réhabilitées. Les travaux, qui vont consister à déblayer les encombrants, évacuer les biogaz, remodeler les terrains et assurer une couverture végétalisée, ont été confiés, après un appel d'offre, aux entreprises Ferrié-SNS et Soulenq TP.

C'est lors de la première réunion de chantier, avec le cabinet Merlin, maître d'œuvre, en présence des élus concernés au Nayrac, que



Visite au Nayrac du site de la décharge qui va être réhabilité.

le calendrier des travaux a été fixé. Ils commenceront fin mars - début avril pour se terminer avant l'été.

Jean-Claude Anglars, conseiller général, a rappelé que cette opération, d'un coût de 273.000 €, a reçu le soutien important du Conseil général et de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Au Nayrac, à proximité de la déchetterie, sera construite une plate-forme pour le traitement des déchets verts en co-compostage. Ce projet de traitement en «circuit court» des déchets verts est conduit avec les agriculteurs du secteur, et la même réflexion est engagée sur tout le Haut-Rouergue. L'environnement a tout à y gagner.